



Date de génération de ce justificatif : 26/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MPBL – Constitution de société

Référence : L028547

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 13 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 05/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : MPBL. Siège : 7 Impasse Kéraudel, 29250 SAINT-POL-DE-LÉON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 10 000 euros. Objet social : Réparation et remplacement de pare-brise. Location de véhicules automobiles. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption des associés et à l'agrément préalable de tous les autres associés. Président : M. Thierry MEVEL, demeurant Cosquer Bras, 29420 PLOUVORN. Directeurs Généraux : M. Dylan MEVEL, demeurant 4 Lieu-dit Kergrac'h, 29400 PLOUGOURVEST, et M. Laurent FICHOT, demeurant 191 Rue de Kerganson, 29250 PLOUGOULM. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST (29). Pour avis, le Président.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
